

François LEGRAND
Mandataire Judiciaire
DESS Droit des Affaires et Fiscalité

Christophe MANDON
Mandataire Judiciaire
DESS Droit des Affaires et Fiscalité

Romain RABUSSEAU
Mandataire Judiciaire
DESS Administration

Marie-Adéline ROUSSELOT-GÉGOÛÉ
Mandataire Judiciaire
DESS Droit Notarial

BORDEAUX, le 27 avril 2022

N/Réf. : 40944/CM/PHC/AC

Liquidation Judiciaire du 19/05/2020
IMMOBILIERE LOCATIONS (L') SCI
1 rue Edmond Rostand
33220 PINEUILH
N° RCS : 449 025 998

ANGOULÊME
26 place Turenne
16000 Angoulême
05 45 92 66 70
angouleme@ekip.eu

BORDEAUX
2 rue de Caudéran - BP 20709
33007 Bordeaux cedex
05 56 79 22 22
bordeaux@ekip.eu

DAX
6 Place Saint Vincent - BP 20085
40102 Dax cedex
05 58 90 12 80
dax@ekip.eu

LIBOURNE
6-7 Boulevard Aristide Briand
33500 Libourne
05 57 74 05 50
libourne@ekip.eu

MONT-DE-MARSAN
7 B Place Saint Louis
40000 Mont-de-Marsan
05 58 75 98 13
montdemarsan@ekip.eu

PAU
3 Place Albert 1^{er} - BP 127
64001 Pau cedex
05 59 27 31 24
pau@ekip.eu

POITIERS
BP 1164
86062 Poitiers cedex 9
05 49 37 37 15
poitiers@ekip.eu

ROCHEFORT
Juridictions de LA ROCHELLE & SAINTES
9 rue Audry de Puyravault
17300 Rochefort
05 46 83 37 90
rochefort@ekip.eu

TARBES
3 rue Brauhauban - BP 346
65003 Tarbes cedex
05 62 34 78 06
tarbes@ekip.eu

DROITS IMMOBILIERS A CEDER

Madame, Monsieur, Cher Maître,

Par Jugement en date du 19/05/2020, le TRIBUNAL JUDICIAIRE DE LIBOURNE a ouvert une procédure de Liquidation Judiciaire à l'encontre du débiteur cité en référence et m'a désigné Liquidateur Judiciaire.

Il est mis en œuvre la cession des droits immobiliers suivants :

Lot 1 – Immeuble à usage professionnel ou mixte
Mandat 41044
situé à SAINTE-FOY-LA-GRANDE (33220)
23 rue Jean Louis Faure

Lot 2 – Immeuble d'habitation
Mandat 41044
situé à SAINTE-FOY-LA-GRANDE (33220)
116/118 rue Alsace Lorraine

en application des dispositions de l'article L.642-18 du Code de commerce.

Si vous (ou l'un de vos clients/adhérents) êtes intéressés par l'acquisition de cet actif, et afin d'avoir accès aux pièces du dossier, il convient de communiquer par courriel **obligatoirement** une déclaration de confidentialité dûment paraphée à l'adresse suivante : pierre-henri.courtines@ekip.eu

Déclaration de confidentialité librement téléchargeable le site internet de l'étude www.ekip.eu
Onglet « Cession actif » > taper la référence dans libellé = 41044

François LEGRAND
Mandataire Judiciaire
DESS Droit des Affaires et Fiscalité

Christophe MANDON
Mandataire Judiciaire
DESS Droit des Affaires et Fiscalité

Romain RABUSSEAU
Mandataire Judiciaire
DESS Administration

Marie-Adéline ROUSSELOT-GÉGOÛÉ
Mandataire Judiciaire
DESS Droit Notarial

ANGOULÊME
26 place Turenne
16000 Angoulême
05 45 92 66 70
angouleme@ekip.eu

BORDEAUX
2 rue de Caudéran - BP 20709
33007 Bordeaux cedex
05 56 79 22 22
bordeaux@ekip.eu

DAX
6 Place Saint Vincent - BP 20085
40102 Dax cedex
05 58 90 12 80
dax@ekip.eu

LIBOURNE
6-7 Boulevard Aristide Briand
33500 Libourne
05 57 74 05 50
libourne@ekip.eu

MONT-DE-MARSAN
7 B Place Saint Louis
40000 Mont-de-Marsan
05 58 75 98 13
montdemarsan@ekip.eu

PAU
3 Place Albert 1^{er} - BP 127
64001 Pau cedex
05 59 27 31 24
pau@ekip.eu

POITIERS
BP 1164
86062 Poitiers cedex 9
05 49 37 37 15
poitiers@ekip.eu

ROCHEFORT
Juridictions de LA ROCHELLE & SAINTES
9 rue Audry de Puyravault
17300 Rochefort
05 46 83 37 90
rochefort@ekip.eu

TARBES
3 rue Brauhauban - BP 346
65003 Tarbes cedex
05 62 34 78 06
tarbes@ekip.eu

Des visites collectives, sous réserves des possibilités d'accès aux bâtiments, auront lieu les :

- 13 mai 2022 :
 - o De 10h00 à 12h00 : Présentation en présence de la Commune en la Salle Clarisse Brian (10 rue Jean-Louis Faure, Sainte-Foy-la-Grande)
 - o A partir de 13h00 : Visites (point de rendez-vous : devant la Mairie 1 place Gambetta)
 - o 3 juin 2022 à compter de 10h00 (point de rendez-vous : devant la Mairie 1 place Gambetta)

Je vous précise que les offres écrites, fermes et définitives devront être reçues ou déposées auprès de la SCP BOUCHET et VINCENT-BOUCHET, Huissiers de Justice, 125 rue du Président Carnot, 33500 LIBOURNE au plus tard le :

27 juillet 2022 à 12h00.

A l'issue du délai fixé pour le dépôt des offres, je ferai le point sur les propositions reçues.

Pour parfaite information, il est précisé que dans le cadre de différents dossiers juridiquement indépendants, le Soussigné, es qualité, met en œuvre la cession de plusieurs lots de droits et biens immobiliers sur la commune de SAINTE FOY LA GRANDE (33220). Dès lors, comme tenu de l'indépendance juridique des différents dossiers et des particularités internes à ceux-ci, **il ne sera accepté aucune indivisibilité des offres.**

Par conséquent, dans l'hypothèse où votre intérêt porterait sur plusieurs lots d'immeubles, il conviendra d'émettre **une offre complète par lot avec un prix individualisé et sans possibilité de stipuler des clauses d'indivisibilité.**

Toute offre ne respectant pas cette condition ne pourra être retenue.

Vous souhaitant bonne réception de la présente,

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, Cher Maître, l'expression de mes salutations distinguées.

Christophe MANDON

